

DOSSIER DE PRESSE

RESTITUTION PARTIELLE DE L'ATLAS DE LA
BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE POUR LA
COMMISSION TERRITORIALE SUD-EST

VENDREDI 30 JUIN - de 8h45 à 12h15



LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITÉ : UN ENJEU TERRITORIAL

Contexte

En juillet 2022, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) a rendu publique sa seconde évaluation mondiale de l'état de la biodiversité.

Elle révèle le lien étroit entre l'économie, la survie des populations et la protection des écosystèmes.

50 000 espèces sauvages répondent aux besoins de milliards d'êtres humains, dont 10 000 pour l'alimentation. Or, bon nombre de ces ressources sont surexploitées, donc menacées. À cette pression de surexploitation de ressources naturelles s'ajoutent quatre autres pressions majeures qui mettent en péril la préservation du vivant : le changement d'usage des terres, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

Une agglomération au service de la biodiversité

En 2003, GrandAngoulême mena une enquête sur le patrimoine écologique afin de garantir la protection et la valorisation de la biodiversité sur son territoire. Cette étude s'est affirmée au fil du temps avec :

- de nouvelles lois de préservation
- une sensibilisation accrue auprès des élus
- la forte volonté de l'agglomération de développer une stratégie de médiation envers les publics afin de les sensibiliser à l'environnement et au développement durable
- la mobilisation marquée des communes

Aujourd'hui, le déclin rapide de la biodiversité dont la valeur est inestimable et irremplaçable, met le territoire face à une urgence d'actions pour enrayer la situation.

Depuis 2021, le service de la Transition Écologique s'applique à réaliser des inventaires de la faune et de la flore de notre territoire afin de constituer un Atlas qui a pour but de répertorier les espèces connues de notre environnement urbain et rural, mais aussi d'identifier les autres espèces en déclin et/ou disparues.



Martin pêcheur
©Didier Wolf - Charente Nature

Restitution partielle de l'Atlas le 30 juin prochain

Le 30 juin 2023, la direction de la Transition Écologique organise une réunion de présentation des premiers résultats de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale avec :

- la Commission territoriale sud-est: Bouëx | Dignac | Dirac | Garat | Puy-moyen | Sers | Torsac | Vouzan
- 5 communes supplémentaires concernées par un couvert forestier non négligeable : La Couronne | Mouthiers | Brie | Jauldes | Mornac | Touvre
- Le Centre d'Étude technique environnemental et forestier (CETEF)

Les objectifs de cette démarche

Ce projet a pour but de mieux connaître la biodiversité du territoire en faisant ressortir des enjeux «prioritaires» pour guider les décisions relatives à l'aménagement et la gestion du territoire, notamment pour renforcer les politiques de protection des milieux naturels et envisager la reconquête des espaces dégradés sur le territoire.

Aussi, l'agglomération souhaite sensibiliser et mobiliser tous les acteurs pour la préservation de notre patrimoine commun.

Les partenaires du projet

Lauréat en 2021 de l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), GrandAngoulême s'est engagé pour trois ans dans un projet d' « Atlas de la Biodiversité Intercommunale », en partenariat avec :

- Charente Nature, pour les constats terrestres et l'état de conservation des habitats naturels des espèces
- La Fédération de Pêche de la Charente, pour les constats aquatiques



Les inventaires de la faune et de la flore ordinaires

Du printemps 2021 à celui de 2022 , **17 communes de l'ouest du territoire ont effectué des inventaires naturalistes** précis et cartographiés afin d'améliorer leur connaissance de la biodiversité locale en vue de mieux la protéger. En ressortent les constats suivants :

- la disparition de haies et de prairies
- la diminution de populations d'espèces d'oiseaux communes

Ces inventaires ont aussi permis :

- l'identification de nouveaux éléments de corridors boisés au sud du territoire
- d'améliorer la connaissance sur les chiroptères notamment
- d'élargir la connaissance de la répartition de certaines espèces rares telles l'Azuré de la sanguisorbe ou l'Odontite de Jaubert.



La pêche électrique au cours d'un inventaire

Une analyse affinée de ces premiers résultats aura lieu lors de la phase finale en 2023, suite à des prospections menées sur la partie *centre et est* du territoire.

Une démarche active pour actualiser la trame verte et bleue

Ces travaux contribuent en particulier à **actualiser la Trame Verte et Bleue**, document cartographique qui décrit les richesses écologiques du territoire et l'importance de favoriser leur protection.

Une fois enrichie et mise en cohérence avec celle du Schéma de Cohérence Ecologique de Poitou-Charentes, cette trame sera intégrée dans les documents d'urbanismes suivants :

- le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT, approbation 2024)
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi à 38 communes, approbation 2026).

De nouvelles actions ou procédures juridiques de protection et de gestion seront également définies, notamment en lien avec :

- la protection et valorisation du patrimoine paysager
- la lutte contre l'artificialisation des terres et l'extension urbaine
- la reconquête des friches et celle des corridors écologiques (couloirs de circulation privilégiés des espèces)

Sensibiliser les habitants pour la sauvegarde de notre biodiversité

Cet Atlas a aussi permis de renforcer les actions de sensibilisation des publics à la richesse écologique du territoire.



Sortie *Nature et Patrimoine* aux Chaumes de la Tourette, La Couronne, 4 juin 2023
©Yohan Bonnet

Des communications, telles que des supports de sensibilisation et animations sont menées pour familiariser les habitants avec la flore et la faune du territoire, et que chacun puisse devenir acteur de cette amélioration des connaissances.

Également, des actions estivales de promotion de la biodiversité se déroulent dans les centres sociaux et auprès du grand public, ainsi que l'organisation d'événements autour de la biodiversité dans les communes, tels que des sorties *nature et patrimoine*.



Sortie *Nature et Patrimoine* aux Chaumes de la Tourette, La Couronne, 4 juin 2023
©Yohan Bonnet

Ces actions complètent le dispositif historique des programmes pédagogiques de l'agglomération, dont l'offre a été étoffée sur la biodiversité depuis la rentrée 2021-2022 ; ainsi 5 programmes pédagogiques dédiés ont été ou sont actuellement suivis pour l'année 2022-2023, par une quarantaine de classes.

Subventionné par l'Office Français de la Biodiversité, le montant global du projet s'élève à 360 000 €.

La part d'autofinancement représente 20% du montant total, soit 72.000€, qui sont répartis entre les 3 partenaires du projet : GrandAngoulême finance 60.100 €, Charente Nature 6.500 € et la Fédération de Pêche 5.400 €.

CONTACT PRESSE

Pauline BARDOULAT

Chargée de communication et des relations presse

p.bardoulat@grandangouleme.fr

06 86 41 17 14 • 05 16 53 02 31